|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 6 juin 2022 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 19**Manifestations du TSB/XY | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Xiaoya Yang** |
| **Tél.:** | +41 22 730 6206 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbevents@itu.int | **Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études;– À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau desradiocommunications;– Aux Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT |
| **Objet:** | **Atelier de l'UIT sur le thème: "La sécurité des réseaux 5G et des réseaux ultérieurs" (Genève (Suisse), 22 août 2022)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise un atelier sur le thème "**La sécurité des réseaux 5G et des réseaux ultérieurs**", qui se tiendrale 22 août 2022 au siège de l'UIT (Salle H), à Genève (Suisse). Organisé sous la forme d'une **manifestation physique**, à laquelle il sera possible de **participer à distance**, cet atelier se déroulera la veille de la prochaine réunion de la [Commission d'études 17 de l'UIT-T](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2022-2024/17/Pages/default.aspx), qui aura lieu au même endroit du 23 août au 2 septembre 2022.

2 L'atelier aura lieu en anglais seulement.

3 La participation à l'atelier est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite, mais aucune bourse ne sera accordée.

4 Cet atelier est organisé compte tenu de la Résolution 92 de l'AMNT-20 intitulée "Renforcer les travaux de normalisation relatifs aux aspects non radioélectriques des Télécommunications mobiles internationales au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT". Il vise notamment à:

– mettre en évidence les défaillances en matière de sécurité des réseaux 5G et les nouvelles orientations liées à la sécurité de la 6G;

– fournir une tribune à toutes les parties prenantes concernées, comme les commissions d'études de l'UIT-T et d'autres groupes (Groupe SA3 du 3GPP) pour étudier les produits du [Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les technologies pour le réseau 2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx) (FG-NET2030) sous l'angle de la sécurité et recenser les défaillances sur lesquelles la CE 17 devrait se pencher;

– permettre une meilleure compréhension des menaces liées aux réseaux 6G et définir de nouveaux concepts de sécurité;

– permettre les échanges de connaissances sur les activités engagées en matière de sécurité dans les commissions d'études de l'UIT concernées et d'autres groupes tels que les CE 2, 3, 13 et 17 de l'UIT-T, le Sous-Comité 27 du Groupe JTC 1 de l'ISO/CEI, l'ETSI, le Projet 3GPP et la GSMA et mettre en évidence les éventuelles défaillances de sécurité; et

– examiner les possibilités de collaborer sur des sujets nouveaux et dans le cadre des travaux en cours et définir les mécanismes propres à faciliter la collaboration et l'harmonisation des activités de normalisation pour la sécurité des réseaux 5G et des réseaux ultérieurs.

5 Toutes les informations relatives à l'atelier, et notamment le projet de programme, seront disponibles sur le site web de l'atelier à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2022/0822/Pages/default.aspx>. Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront de nouvelles informations. Les participants sont encouragés à consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des mises à jour.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous [inscrire](https://www.itu.int/net/CRM/js/sr/C-00011496), dès que possible et **au plus tard le 15 août 2022**, au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site web. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers est obligatoire et se fait exclusivement *en ligne*. La participation à cet atelier est gratuite et ouverte à tous**.

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour **des États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires** participant aux travaux de l'UIT, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "assistance pour le visa".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications